

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2023

Avis public, vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Rosaire.

Que le rôle de perception des taxes foncières générales et spéciales, des compensations et des autres taxes spéciales pour l'année 2023, a été déposé à mon bureau le 20 janvier 2023 et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ à Saint-Rosaire, ce 23^e jour de janvier 2023.



Julie Roberge
Directrice générale et greffière-trésorière